

III – 5^{ème} TRANCHE D'EFFACEMENT DE RÉSEAUX

Cette question est retirée de l'ordre du jour car les éléments financiers ne sont pas encore entièrement connus. Elle sera présentée à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Pierre ESTRADÉ précise cependant que ce programme d'effacement des réseaux sera programmé dans le cadre de l'urbanisation du Clos de l'Odon (*sur les terrains précédemment occupés par l'entreprise Fouchard*) avenue de Glattbach (*au droit de ces terrains*) à partir de son débouché sur la route de Bretagne et jusqu'au petit parking du Chemin des Costils Beaudets.

IV – RENOUELEMENT D'UN CRÉDIT DE TRESORERIE

Pierre ESTRADÉ informe qu'un crédit de trésorerie de 150 K€ conclu l'an dernier avec DEXIA Crédit Local de France est arrivé à expiration courant mai et que, pour faciliter l'exécution du budget au quotidien, il est nécessaire de le renouveler pour un même montant et pour une nouvelle période de 12 mois.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

V – COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS EXERCÉES PAR LE MAIRE

Dans le cadre des délégations confiées au Maire par le Conseil Municipal et, après lancement d'un appel d'offres, un marché public a été signé avec l'entreprise TOFFOLUTTI pour réalisation de travaux de remise en état des voiries en divers endroits de la commune.

Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Affaires Économiques, informe, qu'à la demande de Viacités et de Twisto, les travaux ne démarreront qu'à partir de juillet pour une durée d'un mois.

VI – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Affaires Économiques, fait le point sur les travaux :

- prochainement aura lieu une réunion de la Commission d'Appel d'Offres qui devra émettre un avis informel sur les résultats de la consultation relative à la requalification de la rue du Général Leclerc. Les travaux auront lieu de juillet à novembre,
- depuis une semaine a lieu le remplacement des canalisations du réseau d'eau potable rues du Lieu Vautier et des 50 Acres, avenues de la Concorde, des Canadiens et de Glattbach qui sera fermée à la circulation durant les travaux en juillet, et sur une partie de la route de Bretagne. La fin des travaux est prévue mi octobre sachant que le chantier sera interrompu pendant 4 semaines durant les vacances d'été,
- l'extension du gymnase se poursuit et le planning sera respecté avec un achèvement des travaux pour la rentrée de septembre,
- dans le cadre de l'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite, un appel d'offres sera lancé prochainement pour réalisation d'une rampe d'accès,
- divers travaux aux écoles seront réalisés en juillet et au centre socioculturel en août.

Il informe d'autre part que Caen la mer a déposé une demande de permis de construire pour aménagement d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage en limite de Carpiquet sur la route de Caumont : 16 emplacements sont prévus, sachant qu'en emplacement peut être utilisé par 2 caravanes.

Le Maire précise qu'un « Bretteville info » a été distribué à la population pour la tenir informée de la réalisation de ces travaux.

Daniel LE BLASTIER, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, communique sur les dossiers d'urbanisme en cours :

- les 42 logements de la Ferme du Vieux Clocher sont pratiquement tous occupés,
- les 35 futurs locataires de la résidence de Franconie recevront leurs clés au cours d'une cérémonie officielle programmée au 29 juin. A ce sujet, la Commission Circulation se réunira prochainement pour étudier, entre autres, la circulation dans le secteur,
- le permis de construire du Clos de l'Odon – 1, avenue de Glattbach est maintenant purgé de tous recours et les travaux vont bientôt commencer. Sur les 26 logements, seuls 4 sont encore libres à la vente,
- celui du Parc des Lys (*avenue de Woodbury*) a fait l'objet de trois demandes de recours gracieux. Après négociations, le promoteur a déposé une demande de permis de construire modificatif (PCM). Elle est actuellement en cours d'instruction. Ce PCM lève la majeure partie des griefs développés par les requérants et pourra être consulté dès qu'il sera accordé.

A la demande de Jean LEMARIÉ visant à obtenir des informations sur les modifications apportées par le PCM par rapport au permis initial, Pierre ESTRADÉ précise que, bien que ce dossier soit en cours d'instruction, par correction il a porté ces informations à la connaissance des auteurs des recours gracieux et des cosignataires, mais qu'en réunion publique la législation qui prescrit que les dossiers en cours d'instruction ne sont pas communicables doit être respectée. Jean LEMARIÉ précise que les requérants ont porté ces informations à sa connaissance : il en fait état et regrette que le Conseil Municipal n'en soit pas informé par le Maire.

- rue de la Colline, une propriété de plus de 3 000 m² a été vendue pour être revendue en 2 lots : l'un avec la maison, l'autre comportant 1 800 m² non construits donnant sur la rue du Buisson et la rue de l'Aiguillon sera urbanisé. L'avant projet a été récemment présenté aux riverains par le Maire.
- s'agissant de la reconversion du Quartier Koenig à des utilisations du sol autres qu'à des activités aéroportuaires et militaires, il informe que depuis le 2 juin, et jusqu'au 1^{er} juillet, une enquête publique portant sur la modification n° 2 du PLU est en cours dans le cadre d'une enquête publique conjointe avec la modification n° 2 du SDAU (*schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme*) de Caen Métropole qui porte sur le même sujet mais sur le territoire des communes de Bretteville, Carpiquet et Verson (*Communes sur lesquelles s'étend le Quartier Koenig*). Les deux dossiers sont consultables en Mairie et le Commissaire Enquêteur tiendra une permanence en nos locaux le 11 juin de 14 à 17 h.
- indique que le Ganil lance, du 14/06 au 15/07, une enquête publique sur la demande d'autorisation de modification du périmètre de l'installation nucléaire de base n° 113 pour implanter son projet « SPIRAL 2 » ainsi que sur la demande de permis de construire d'un bâtiment sur la commune d'Épron afin de mettre en œuvre ledit projet. Notre commune, étant située dans un périmètre de 5 km du site (*au niveau de la zone d'activités de la Grande Plaine*), aura un avis à donner. A cette fin, le dossier (*à la disposition du public en Mairie*) sera présenté à la Commission Urbanisme et Environnement du 16 juin prochain afin de proposer un avis au Conseil au cours de sa prochaine séance.

Martine LAVENAC, Premier Maire Adjoint chargé de la Culture et de la Jeunesse, informe que, suite à notre demande faite lors de la réunion du Conseil Municipal du 3 mai, notre commune est attributaire d'une subvention de 2 000 € au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour la mise en place d'une mission d'animateur de rues.

Pierre ESTRADÉ, Maire, expose sur les travaux d'adduction dans la communauté rurale de Ouonck : la 2^{ème} et dernière tranche de travaux est engagée mais avance avec quelques péripéties. En compagnie de Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint, de Pierre ROBERT et de Jacques PASQUET, respectivement Président et membre du Comité de Jumelage, il a rencontré nos partenaires de l'Agence de l'eau à Nanterre pour évoquer ce chantier où force est de constater que, bien que débuté depuis 10 ans, l'eau ne coule pas tous les jours...

Quoi qu'il en soit, nous fêtons à Bretteville, fin septembre, le dixième anniversaire de la création officielle de ce jumelage et une délégation sénégalaise (*dont le sous Préfet et le Président de la communauté rurale*) devrait participer aux cérémonies.

Il informe que Pierre ROBERT, au cours d'une récente réunion du Conseil d'Administration, n'a pas souhaité reconduire son mandat de Président. Pierre ESTRADÉ rend hommage à son dévouement sans borne à cette cause humanitaire et fraternelle.

Il évoque ensuite le développement en cours et à venir de notre commune dont le terme se concrétisera par « Bretteville 5 000 habitants ». En effet, entre la réhabilitation de la Ferme du Vieux Clocher ; la livraison, fin de ce mois, des logements de la résidence de Franconie ; l'urbanisation prochaine du Clos de l'Odon et du Parc des Lys ; celle à peine plus lointaine du 133, route de Bretagne et la réalisation de la ZAC de la Maslière dans les 4 à 5 prochaines années, c'est environ 400 logements supplémentaires qui seront réalisés représentant un accroissement significatif de la population brettevillaise. Afin de préparer cette transformation de notre commune, il a désigné 2 conseillers municipaux délégués chargés de mener une réflexion et d'être force de propositions pour organiser l'accueil et l'intégration de ces nouveaux habitants.

C'est dans ces conditions que François OZENNE, Conseiller Municipal depuis de nombreuses années, possédant à ce titre une bonne connaissance de l'histoire et de l'évolution de notre commune, et Maud VIDEAU, Conseiller Municipal depuis 2008 qui portera un regard neuf sur notre cité, ont été désignés Conseillers Municipaux Délégués à compter du 1^{er} juin écoulé. Tous deux sont investis des pouvoirs leur permettant d'orienter leurs réflexions sous quelque aspect que ce soit, constituer et animer des groupes de réflexion sur les thèmes qu'il leur semblent important ou opportun de travailler et de développer, y intégrer les personnes de leur choix, consulter toute personne ou tout organisme susceptible de les aider ou de les conseiller dans leur mission et faire toutes propositions concernant cette évolution. Ils rendront compte régulièrement au Maire de l'avancement de leurs travaux et, bien évidemment, le Conseil Municipal sera saisi lorsqu'ils en seront au stade des propositions et de leur concrétisation.

S'exprimant au nom des Élus de l'opposition, Jean LEMARIÉ ne critique pas cette démarche qu'ils avaient déjà évoquée.

François OZENNE et Maud VIDEAU, précisant leur rôle d'animation et de méthodologie, entendent travailler dans le cadre d'actions transversales qui ne peuvent être assimilées à des travaux réalisés au sein d'une commission.

Philippe BRIARD, Maire Adjoint chargé de la Politique Sportive, donne connaissance des résultats de fin d'année de nos équipes sportives :

- ✓ le badminton vient d'obtenir son maintien en région mais ne sera fixé sur son avenir qu'à l'issue des championnats nationaux,
- ✓ les équipes seniors (*féminines et masculines*) de la section basket sont rétrogradées mais un « repêchage » par la Fédération est envisageable,
- ✓ l'équipe 1^{ère} de football monte en division supérieure régionale tandis que l'équipe réserve se maintient au niveau régional.

Il informe d'autre part que, du 15 au 30 juillet, nous accueillerons l'équipe foot d'Espagne qui, dans le cadre du Championnat d'Europe football - 19 ans, s'entraînera sur nos installations.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Les sujets suivants sont abordés :

- la fermeture d'une classe à l'école maternelle et son incidence sur l'organisation du temps de travail du personnel qui y est affecté,
- l'annulation de « Bretteville en fête » prévu un vendredi soir autour de la diffusion d'un match de football de coupe du monde en plein air.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.